



BNP PARIBAS
FORTIS

- **Informations relatives à BNP Paribas Fortis**

Les opérations sur instruments financiers sont des services fournis par BNP Paribas Fortis SA, rue Montagne du Parc, n°3, 1000 Bruxelles, RPM 0403.199.702 (ci-après dénommé « la banque »)

BNP Paribas Fortis SA est soumise au contrôle de l'Autorité des services et marchés financiers, rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles.

- **Droit de modification / annulation – droit de renonciation**

L'annulation ou la modification d'un ordre portant sur un instrument financier est uniquement autorisée dans les cas suivants et selon les modalités suivantes :

Ordre d'achat ou de vente de titres, sous réserve de non-exécution de l'ordre.

Sauf la possibilité mentionnée ci-dessus de modifier ou d'annuler un ordre, vous ne disposez d'aucun droit de renonciation dans le cadre des opérations sur instruments financiers que vous avez conclues à distance.

- **Durée de validité des informations – modalités de paiement**

La banque peut à tout moment modifier les caractéristiques, conditions et autres modalités des opérations sur instruments financiers. Sauf mention contraire expresse, les informations relatives à ces caractéristiques, conditions et autres modalités sont par conséquent uniquement valables à la date à laquelle elles ont été fournies.

Tous les montants dus en raison d'opérations sur instruments financiers seront liquidés par débit et/ou crédit du compte que vous aurez mentionné à cet effet.

- **Droit applicable – Jurisdiction compétente - Varia**

Les relations qui vous lient à la banque dans le cadre des opérations sur instruments financiers, tant les relations préalables que celles postérieures à l'exécution de l'opération, sont régies par le droit belge.

Toute action relative à une opération sur instruments financiers sera portée devant le juge désigné à l'article 23 des Conditions Générales de BNP Paribas Fortis.

Toutes les communications dans le cadre et/ou en vertu d'opérations sur instruments financiers seront faites dans la langue qui a été enregistrée dans les fichiers de la banque lors de votre entrée en relation avec celle-ci.

- **Recours**

Sans préjudice des recours en justice, vos réclamations éventuelles peuvent être adressées par écrit à :

BNP Paribas Fortis SA
Service de Médiation
Montagne du Parc 3
1000 Bruxelles

Si la solution proposée par la banque ne vous satisfait pas, vous pouvez soumettre le différend
au :

Service de Médiation Banques-Crédits-Placements
Square de Meeûs 35/6
1000 Bruxelles